

Séance ordinaire du 8 septembre 2015

Procès-verbal



01 (2015-09-337) - OUVERTURE DE LA SÉANCE

PROVINCE DE QUÉBEC

M.R.C. DE LOTBINIÈRE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 8 septembre 2015, à 20h00, à la salle du conseil du Complexe des Seigneuries, situé au 1080, avenue Bergeron, Saint-Agapit (Qc) G0S 1Z0.

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Claudette Desrochers

Siège #3 - Sylvain Vidal

Siège #4 - Micheline Beaudet

Siège #5 - Pierre Audesse

Siège #6 - Yves Gingras

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Siège #2 - Marc-Antoine Drouin

Formant quorum sous la présidence de Sylvie Fortin Graham, mairesse.

Est également présente Isabelle Paré, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1 - Ouverture

Madame la mairesse Sylvie Fortin Graham souhaite la bienvenue aux membres ainsi qu'au public et déclare la séance ouverte à 20h. Un ordre du jour est mis à la disposition du public afin de suivre le déroulement de la réunion.

02 (2015-09-338) - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Pierre Audesse d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 8 septembre 2015 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

03 (2015-09-339) - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

ATTENDU QUE tous et chacun des membres de ce conseil déclarent et reconnaissent avoir reçu et lu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015 et de la séance extraordinaire du 14 juillet 2015. Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers d'approuver ces procès-verbaux tel que rédigés.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

04 - ADOPTION DE RÈGLEMENTS

04.01 (2015-09-340) - Adoption du règlement 396-09-15 concernant le brûlage sur tout le territoire de la municipalité

ATTENDU que la municipalité peut faire ou modifier des règlements concernant les précautions contre le feu;

ATTENDU qu'afin d'assurer la sécurité des citoyens, le conseil considère qu'il y a lieu de régir les feux en plein air sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU qu'un avis de motion a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 6 juillet 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal d'adopter le règlement 396-09-15 concernant le brûlage sur le territoire de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

04.02 (2015-09-341) - Adoption du premier projet de règlement 397-09-15 concernant la zone de conservation milieu humide

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Agapit désire se conformer aux exigences du MDDELCC en matière de protection des territoires d'intérêt ou d'intervention dans l'optique du développement résidentiel;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Agapit désire se doter de la classe d'usage « conservation naturelle » afin de procurer une protection adéquate de ses territoires d'intérêts ou d'interventions particulières;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Agapit désire se doter de disposition normative touchant l'usage « conservation naturelle » afin d'assurer une cohabitation harmonieuse des différents usages sur son territoire;

ATTENDU QUE ce règlement sera soumis à la consultation prévue à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chap. A-19.1);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers d'adopter ce premier projet de règlement.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

05 - ADMINISTRATION ET LÉGISLATION

05.01 (2015-09-342) - Mention de félicitation Antoine Vermette

Hommage de la municipalité de Saint-Agapit à Antoine Vermette. Pour son parcours exceptionnel qui l'a mené à présenter la Coupe Stanley dans son village natal et en reconnaissance de son rôle de modèle et de leader auprès des jeunes de notre communauté. Antoine, à travers ta passion et tes réussites, tu montres que le rêve n'est jamais loin de se réaliser. Poursuis dignement la grande tradition des Vermette de Saint-Agapit.

Texte de la plaque commémorative qui a été remise à M. Vermette le 25 juillet 2015.

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de faire une mention de félicitation à M. Antoine Vermette pour avoir remporté la Coupe Stanley en 2015.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

05.02 (2015-09-343) - Mention de félicitation pour le 100^{ième} anniversaire des Fermières

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de faire une mention de félicitation aux Fermières de Saint-Agapit pour souligner le 100^{ième} anniversaire de l'organisation.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

05.03 (2015-09-344) - Campagne de financement Campus collégial Lotbinière

ATTENDU QUE la MRC de Lotbinière ainsi que le Cégep de Thetford ont chapeauté l'implantation du Campus collégial Lotbinière à Saint-Agapit en 2014;

ATTENDU QUE le projet connaît une réussite importante auprès des jeunes de la MRC de Lotbinière, puisque les inscriptions de 2014 à 2015 sont passés de 25 étudiants à 62;

ATTENDU QUE pour obtenir tout le financement nécessaire par le ministère de l'Éducation, le Campus doit compter 150 étudiants;

ATTENDU QUE la MRC, le CLD et les municipalités ont décidé de lancer une campagne de financement pour le projet;

ATTENDU QUE les municipalités de la MRC de Lotbinière ont décidé de participer financièrement à cette campagne puisque le projet permet à des jeunes de la MRC d'accéder à de l'enseignement supérieur de qualité et ce sur le territoire;

EN CONSÉQUENCE; la municipalité de Saint-Agapit s'engage comme partenaire du projet à verser un montant de 0,30 \$ par habitants pour une durée de 5 ans; il est proposé par le conseiller Pierre Audesse de verser la somme de 6205.50 \$ pour les 5 ans. Poste budgétaire 02 13 000 970.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

05.04 (2015-09-345) - Annulation de la résolution 2015-07-283

ATTENDU QUE la municipalité a pris la résolution 2015-07-283 en juillet 2015, afin d'élaborer un livre en vue des festivités du 150^{ième} anniversaire de la municipalité;

ATTENDU QUE les élus qui chapeautaient le projet ont réévalué l'investissement en temps et en argent vis à vis ce projet et surtout la volonté de la population face au projet;

EN CONSÉQUENCE; il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal, d'annuler la résolution 2015-07-283 qui octroyait le contrat pour la création du livre du 150^{ième}.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

05.05 (2015-09-346) - Mandat à Lavery pour vérification du règlement de taxation 2015

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers de donner un mandat à la firme Lavery, afin de valider avec la directrice des finances et la directrice générale certaines dispositions du règlement de taxations 2015 et d'effectuer la préparation du règlement de taxation 2016. La dépense sera prise au poste budgétaire 02 12 000 412.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

05.06 (2015-09-347) - Paiement de facture JKL- Comité 150ième

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de payer la facture de 365,05 \$ taxes incluses de JKL pour les impressions des dépliants du comité des fêtes du 150ième, la dépense provient du poste budgétaire 02 130 00 493, dans le surplus accumulé réservé, Fêtes du 150 ième 59 131 00 011.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06 - VOIRIE AQUEDUC ET ÉGOUT

06.01 (2015-09-348) - Tests de compaction des sols -Développement Jovina

ATTENDU QUE la municipalité procédera au pavage des rues du Développement Jovina;

ATTENDU QU'EN vue de ces travaux il est nécessaire de procéder à des tests de compaction des sols;

EN CONSÉQUENCE; il est proposé par le conseiller Yves Gingras de faire réaliser ces tests par Englobe (LVM) au montant de 6 387,48 \$ plus taxes, poste budgétaire 23 07000 004, dans le surplus accumulé affecté domiciliaire 59 13 00 008.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.02 (2015-09-349) - Acceptation de la soumission d'Oxygène Bois Franc pour les bombonnes de gaz à souder

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'accepter la soumission d'Oxygène Bois Franc au montant de 130 \$ plus taxes, pour les bombonnes de gaz à souder utilisées par le service des travaux publics. Poste budgétaire 02 32 000 635.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.03 (2015-09-350) - Location génératrice-tests de pompage Parc Industriel

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras de faire la location d'une génératrice pour les tests de pompage dans le Parc Industriel chez Pompaction au montant de 720 \$ plus taxes par semaine, travaux estimés à une durée de deux semaines. Poste budgétaire 02 41 300 419.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.04 (2015-09-351) - Achat bacs ordure et récupération

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'accepter la soumission de Gestion USD pour l'achat de 14 bacs de recyclage et d'ordure au montant de 1382,37\$, taxes incluses, poste budgétaire 02 45 210 640.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.05 (2015-09-352) - Travaux de réfection trottoir au coin de l'avenue Bergeron et du 1122 rue Principale

ATTENDU QUE la municipalité et le ministère du Transport ont convenu que les allées d'accès menant au 1122 rue Principale étaient problématique ainsi que le trottoir;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Yves Gingras de faire la réfection du trottoir au coin du 1122 rue Principale et avenue Bergeron, afin d'améliorer la sécurité des piétons. Les travaux sont estimés à 4000 \$, plus taxes, montant prit au poste budgétaire 02 32 000 52, à même le fond général de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.06 (2015-09-353) - Prolongement de la rue Commerciale

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'autoriser les travaux de prolongement de la rue Commerciale sur 50 mètres, afin d'aménager un chemin carrossable pour donner accès au dépôt à branches situé sur le terrain de la municipalité, montant pris à même les ventes de terrains du parc Industriel 2015 au poste budgétaire 23 04 007 721.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.07 (2015-09-354) - Droit de passage Club de motoneige

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'autoriser un droit de passage au Club de motoneige des Plaines sur le terrain des puits Yvan-Rhéaume pour une durée de 3 ans et que cette autorisation est renouvelable automatiquement jusqu'à ce que les deux parties décident d'y mettre fin. Les travaux d'aménagement du chemin sont aux frais du Club de motoneige.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.08 (2015-09-355) - Mise à jour du plan d'intervention

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras de procéder à la mise à jour du plan d'intervention des conduites pour un budget maximum de 1000 \$ plus taxes, le travail sera réalisé par SNC Lavalin, pour un temps estimé à 5 heures de travail, poste budgétaire 02 41 300 411.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.09 (2015-09-356) - Subvention aide à l'amélioration réseau routier local

Que le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins (Rang des Pointes et rue Centrale) pour un montant subventionné de 25 000 \$, conformément aux exigences du ministère du Transport;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'attester la réalisation de ces travaux et de transmettre tous les documents au ministère des Transport.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.10 (2015-09-357) - Subvention amélioration du réseau routier local

Que le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins (Rang des Pointes, rue Centrale et rue Industrielle) pour un montant subventionné de 15 000 \$, conformément aux exigences du ministère du Transport;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'attester la réalisation de ces travaux et de transmettre tous les documents au ministère des Transport.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.11 (2015-09-358) - Réparation toiture du réservoir d'eau potable

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'entériner les dépenses pour la réparation de la toiture du réservoir d'eau potable, dépense de 764.05 \$, taxes incluses, poste budgétaire 02 41 300 522.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.12 (2015-09-359) - Plan d'intervention en infrastructures routières locales MRC

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Agapit a pris connaissance des modalités d'application du Volet-Redressement des infrastructures routière locales (RIRL);

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Agapit désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transport du Québec pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition du conseiller Yves Gingras, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Saint-Agapit autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet PIIRL. Adopté à l'unanimité des conseillers.

07 - URBANISME

07.01 (2015-09-360) - Autorisation mairesse et dg à signer les documents pour la vente terrain parc industriel à M. Alain Bergeron

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers d'autoriser la mairesse et la directrice générale à signer tous les documents relatifs à la vente du lot 5 788 957 d'une superficie de total 5 986 mètres carrés dans le parc industriel à Dia Ing Solutions. Le montant total de la vente est de 49 935.27 \$ plus taxes réparti à 32 216.38 pieds carrés à 0.30 \$ du pied carré pour un montant de 9 664.80 \$ et 32 216.38 pieds carrés à 1.25 \$ du pied carré pour un montant de 40 270.47 \$. Les frais de notaires sont à la charge de l'acheteur.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.02 (2015-09-361) - Droit de premier acheteur

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers d'autoriser la directrice générale à élaborer et à signer un droit de premier acheteur à Dia Ing Solutions pour le lot numéro 5 788 958, adjacent à sa propriété, dans le parc Industriel.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.03 (2015-09-362) - Mandat arpentage à Stéphane Roy

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers de donner un mandat à Stéphane Roy arpenteur pour l'arpentage à réaliser en vue de la vente de terrain dans le Parc Industriel, montant estimé de 1575 \$ plus taxes, poste budgétaire 02 61 000 453.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.04 (2015-09-363) - Autorisation signature servitude de passage M. René Goupil

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers d'autoriser la mairesse et la directrice générale à signer une servitude de passage chez le notaire, afin de permettre à M. René Goupil le passage sur le lot 3 638 486 appartenant à la municipalité selon les conditions suivantes;

Localiser la servitude le long de la ligne de séparation entre les municipalités de Saint-Agapit et de Saint-Gilles;

La servitude aura une largeur de 12 mètres;

L'aménagement de la servitude est à la charge du demandeur;

Le demandeur sera autorisé à conserver le bois qui sera coupé pour l'aménagement de la servitude;

La servitude sera notariée aux frais du demandeur.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.05 (2015-09-364) - Approbation du plan de lotissement- Développement de la Tannerie 3B

ATTENDU QUE La firme Novac Développement inc. a déposé un plan de projet de lotissement pour le développement Tannerie 3B. En conformité avec le règlement de lotissement # 252-11-07, ce plan de projet doit être approuvé par la municipalité;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande de Novac;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers d'approuver le plan de lotissement tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.06 (2015-09-365) - Demande de dérogation mineure Fournier Giguère- lot 4 548 266

ATTENDU QUE le demandeur désire construire une habitation unifamiliale sur le lot 4 548 266;

ATTENDU QU'en raison de la configuration du lot, il est impossible de respecter la norme qui impose une somme des marges latérales de 6 mètres;

ATTENDU QUE de respecter la somme des marges latérales ferait en sorte que la nouvelle construction ne serait plus dans l'alignement des résidences existantes du secteur;

ATTENDU QUE Les Constructions Fournier & Giguère demande une dérogation mineure de 1,11 mètre pour lui permettre de construire une résidence unifamiliale;

ATTENDU QUE le fait d'accorder cette dérogation mineure n'aura aucun effet sur l'utilisation des lots voisins;

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers d'accorder la dérogation mineure, telle que demandée, en regard de la somme des marges de recul latérales pour l'implantation d'une habitation unifamiliale sur le lot 4 548 266.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08 - LOISIRS

08.01 (2015-09-366) - Achat coupe bordure aréna

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal de faire l'achat d'un coupe bordure électrique chez Robert Boileau au montant de 6150 \$ plus taxes, poste budgétaire 23 08 001 725, investissements 2015.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08.02 (2015-09-367) - Ajout bancs des joueurs et bancs de punition-aréna

Il est proposé par conseiller Sylvain Vidal d'accepter la soumission de Distribution Sports loisirs pour l'ajout pour les bancs des joueurs, les bancs de punition et le pupitre pour les marqueurs au montant de 13 139 \$, plus taxes, poste budgétaire 23 08001 727 dans le surplus accumulé affecté-aréna 59 131 00 012.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08.03 (2015-09-368) - Photo Antoine Vermette et partie hors concours LHJMQ

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal de procéder à l'agrandissement de la photo d'Antoine Vermette prise lors des festivités de la Coupe Stanley, afin de l'afficher à l'aréna, coût estimé à 500 \$ plus taxes et d'agrandir la photo de la mise au jeu de la partie hors-concours de la LHJMQ au coût de 300 \$. Dépenses prises au poste budgétaire 02 70130 522.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08.04 (2015-09-369) - Autorisation de paiement facture Bétoxy

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal d'autoriser le paiement de la facture Bétoxy pour les travaux de confection de pentes au mortier pour le secteur de la Zamboni, au montant de 3 798 \$ plus taxes, poste surplus accumulé aréna 23 08 001 727, dans le surplus accumulé affecté-aréna 59 131 00 012.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08.05 (2015-09-370) - Autorisation dépenses et paiement de factures activité de la Coupe Stanley

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal d'autoriser les dépenses et le paiement des dépenses de l'activité de la Coupe Stanley organisé par Antoine Vermette et la municipalité au montant de 7004, 95 \$, montant prit dans le poste budgétaire 02 70150 493, à même le fonds général de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08.06 (2015-09-371) - Autorisation de paiement de facture- chargé de projet travaux aréna

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal d'autoriser le paiement de la facture de temps supérieur à l'estimé pour les services du chargé de projet des travaux à l'aréna. Puisque le projet a subi plusieurs modifications qui ont nécessité plus de temps que l'estimé de départ et que le projet total ne dépasse pas l'estimé budgétaire. Le montant sera pris dans le poste budgétaire 23 08 001 727 dans le surplus accumulé affecté-aréna 59 131 00 012.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08.07 (2015-09-372) - Autorisation de paiement de la facture de Bétoxy- finition béton

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal d'accepter le paiement de la facture de Bétoxy au montant de 3510 \$ plus taxes, pour les travaux supplémentaires de finition de béton. Poste budgétaire 23 08 001 727 dans le surplus accumulé affecté-aréna 59 131 00 012.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

09 - COMPLEXE DES SEIGNEURIES

09.01 (2015-09-373) - Autorisation achat nouveau logo municipalité pour Complexe des Seigneuries

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse de procéder à l'achat du nouveau logo de la municipalité pour mettre sur le Complexe des Seigneuries au coût de 2116.40 \$ taxes incluses, plus frais de transport de 250 \$, montant prit dans le fond général poste budgétaire 02 70120 726.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

09.02 (2015-09-374) - Autorisation appel d'offre public 2015-14 pour la construction des nouvelles salles Complexe des Seigneuries

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse d'autoriser la directrice générale à procéder à l'appel d'offre public 2015-14 via le SEAO pour la construction de nouvelles salles au Complexe des Seigneuries et de déposer l'estimé du projet.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10 - SERVICE DES INCENDIES

10.01 (2015-09-375) - Dépôt et adoption du rapport incendie

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de faire le dépôt du rapport du service des incendies en date du 21 août 2015.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10.02 (2015-09-376) - Réparation frein à main unité 923

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de faire la réparation du frein à main sur l'unité 923, chez Atelier Genytech, au montant de 615.70 \$ taxes incluses, poste budgétaire 02 22 000 525.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10.03 (2015-09-377) - Achat bancs de sécurité

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de procéder à l'achat de banc sécuritaires, au Centre du camion de Beauce au montant de 3987\$ plus taxes, montant prit au poste budgétaire 02 22 000 525.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10.04 (2015-09-378) - Embauches de pompiers et achat d'équipement

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de procéder à l'embauche de deux nouveaux pompiers, M. Sébastien Bernier et M. Cédric Mainguy, selon les termes de l'entente de travail en vigueur et de faire l'achat d'équipement pour ces employés. La dépense sera prise au poste budgétaire 02 22 000 650.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10.05 (2015-09-379) - Achat de vêtements

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de faire l'achat de vêtements divers (chandails, casquettes et autres) pour un budget estimé à 1000\$, poste budgétaire 02 22 000 650.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10.06 (2015-09-380) - Achat divers Centre de formation des pompiers

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet d'autoriser le directeur incendie à faire l'achat de divers équipement pour le Centre de formation des pompiers pour un budget de 400\$, poste budgétaire 02 29 000 726.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10.07 (2015-09-381) - Acceptation de l'entente de travail des pompiers

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet et sous les recommandations du comité Ressources humaines chapeauté par Mme Claudette Desrochers et M. Pierre Audesse d'accepter l'entente de travail des pompiers, tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11 - FINANCES

11.01 (2015-09-382) - Dépôt et approbation de la liste des salaires du 25 juillet et du 29 août 2015

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de faire le dépôt et d'approuver le paiement des salaires en date du 25 juillet au montant de 118 054.32\$ et de la liste des salaires en date du 29 août 2015 au montant de 142 126.62 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11.02 (2015-09-383) - Dépôt et autorisation de paiement des factures du mois de juillet et d'août 2015

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de faire le dépôt et d'autoriser le paiement des factures ci-dessous du mois de juillet 2015 au montant de 89 156.06 \$ et du paiement des factures ci-dessous du mois d'août 2015 au montant de 307 099.81\$.

JUILLET 2015:

Code budgétaire 23.08001.727 – Aréna – améliorations locatives

Surplus accumulé affecté – Aréna 59.13100.012

- 1) Danmari Construction inc, facture 832 de 4345.68\$
- 2) Arcotec, facture A0017960 de 2081.05\$
- 3) La Coop Seigneurie, facture FC00081046 de 126.79\$
- 4) Charles Boulay, facture 4541 de 112.09\$
- 5) Cimco, facture 90487620 de 44840.25\$
- 6) Betoxy, facture 12138 de 28743.75\$

Code budgétaire 23.07001.729 – Programme PMVI d'Hydro-Québec

Surplus accumulé affecté – Programme PMVI d'Hydro-Québec 59.13100.017

- 1) Richer Boulet, facture 288874 de 724.57\$
- 2) Richer Boulet, facture 289195 de 91.98\$
- 3) Charles Boulay, une partie de la facture 4540 de 261.57\$
- 4) Charles Boulay, une partie de la facture 4542 de 336.30\$
- 5) Charles Boulay, une partie de la facture 4538 de 149.46\$

Code budgétaire 23.08002.729 – Terrain de volleyball et éclairage

Investissement 2015

- 1) Construction BML, une partie de la facture 28-0229-13154 de 208.05\$
- 2) La Coop Seigneurie, facture FC00079018 de 30.06\$
- 3) Éco Verdure, facture 19703 de 563.38\$
- 4) Charles Boulay, facture 4539 de 1457.30\$

Code budgétaire 23.04005.721 – Réfection rue Centrale

Investissement 2015

- 1) Charles Boulay, une partie de la facture 4540 de 672.60\$
- 2) Charles Boulay, une partie de la facture 4538 de 448.40\$

Code budgétaire 23.04006.721 – Travaux asphaltage rang des Pointes

Réserve carrières et sablières 59.15700.000

- 1) Excavation Jean-Guy Croteau & Fils inc, facture 7493 de 90.72\$
- 2) Charles Boulay, une partie de la facture 4540 de 597.87\$
- 3) Charles Boulay, une partie de la facture 4538 de 597.87\$

Code budgétaire 23.04004.721 – Travaux pavage rue Industrielle

Surplus accumulé affecté – Parc Industriel 59.13100.016

- 1) Construction BML, une partie de la facture 28-0229-13154 de 2676.32\$

GRAND TOTAL DES DÉPENSES : 89156.06\$

AOÛT 2015:

Code budgétaire 23.08001.727 – Aréna – améliorations locatives

Surplus accumulé affecté – Aréna 59.13100.012

- 1) Remboursement d'Auto Daigle inc, facture 13015161 de 215.29\$
- 2) La Coop Seigneurie, facture FC00095025 de 137.51\$
- 3) Dist. Sports Loisirs Installation, facture 18 de 11250.30\$
- 4) Dist. Sports Loisirs Installation, facture 20 de 149097.28\$
- 5) Dist. Sports Loisirs Installation, facture 19 de 1440.64\$
- 6) AGF Ecan, facture 79767 de 40224\$
- 7) Ciment Québec inc, facture 204894 de 56698.26\$
- 8) Ciment Québec inc, facture 206641 de 2112.69\$
- 9) Danmari Construction inc, facture 833 de 2005.60\$
- 10) Dist. Sports Loisirs Installation, facture 21 de 11822.88\$
- 11) Construction BML, facture 28-0229-13548 de 166.56\$
- 12) Ciment Québec inc, facture 207167 de 374.83\$
- 13) Betoxy, facture 12189 de 4035.62\$
- 14) Cimco, facture 90493374 de 7955.37\$
- 15) Betoxy, facture 12188 de 9186.50\$
- 16) Betoxy, facture 12206 de 4366.75\$
- 17) 9113-8677 Québec Inc, facture 290807 de 1394.35\$

Code budgétaire 23.08002.729 – Terrain de volleyball et éclairage

Investissement 2015

- 1) Charles Boulay, facture 4554 de 597.87\$

Code budgétaire 23.04004.721 – Travaux pavage rue Industrielle

Surplus accumulé affecté – Parc Industriel 59.13100.016

- 1) Stéphane Roy, arpenteur-géomètre, facture 2015-300 de 570.56\$

Code budgétaire 23.04000.729 – Aménagement paysager (entrées de ville)

Investissement 2015

- 1) Charles Boulay, une partie de la facture 4551 de 224.20\$

Code budgétaire 23.07000.004 – Développement Jovina-Phase 2

Surplus accumulé affecté – Domiciliaire 59.13100.008

- 1) SNC Lavalin, facture 1202365 de 689.85\$
- 2) Medias Transcontinental SENC, facture PL005304 de 305.84\$

Code budgétaire 02.46000.516 – Cours d'eau

Surplus accumulé affecté – Cours d'eau 59.13100.004

- 1) Midifor, facture 3039 de 1152.61\$
- 2) Réal Huot inc, facture 5277934 de 1074.45\$

GRAND TOTAL DES DÉPENSES : 307099.81\$

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11.03 (2015-09-384) - Dépôt et autorisation du paiement des comptes fournisseurs au 31 juillet et au 31 août 2015

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de déposer et d'autoriser le paiement des comptes fournisseurs en date du 31 juillet 2015 au montant de 252 734.70 \$ et en date du 31 août au montant de 463 598.35\$.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11.04 (2015-09-385) - Dépôt de la liste des chèques et des prélèvements en date du 31 juillet et du 31 août 2015

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de faire le dépôt de la liste des chèques et des prélèvements en date du 31 juillet 2015 au montant de 38 863.04\$ et au 31 août au montant de 60 377.07\$ et d'approuver ces paiements.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

12 - VARIA

13 - PÉRIODE DE QUESTION DES CONTRIBUABLES

14 (2015-09-386) - FIN DE LA RENCONTRE

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers de lever la séance ordinaire à 20h48.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Sylvie Fortin-Graham, mairesse

Isabelle Paré, secrétaire-trésorière et directrice générale

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Isabelle Paré, secrétaire-trésorière et directrice générale

Je, Sylvie Fortin-Graham, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvie Fortin-Graham, mairesse